

Le vote comme formule de civilisation des mœurs politiques au Cameroun au détour du procès démocratique

Par Alawadi ZELAO
Centre National d'Education (Cameroun)
alazelao@yahoo.fr

Les mouvements de démocratisation qui dynamisent le champ politique au Cameroun depuis plus d'une décennie affectent incontestablement et simultanément les modes de sélection de l'élite dirigeante, de renouvellement des gestionnaires de la cité. Dans ce contexte de pluralisation des sites d'action politique, les élections à multiples choix constituent une variable tangible de construction démocratique et de l'édification de l'identité citoyenne. Le passage au modèle d'élection concurrentielle reconfigure parallèlement les attitudes des acteurs politiques du premier plan et repositionne l'individu comme un électeur doté d'une rationalité démocratique. Le vote apparaît dès lors comme acteur et facteur de changement politique et social dans les sociétés en transition politique.

Plus que jamais le vote en tant que variable de régulation du champ politique constitue à maints égards un objet d'analyse sociologique pertinent (René Otayek, 1999 ; Patrick Quantin, 1999). L'irruption de la *démocratie multipartite* consécutive à l'évanescence des régimes monolithiques longtemps caractérisés par des « élections sans choix » a sensiblement entamé la configuration de l'ordre politique dans les pays en développement. Désormais, la pratique électorale au-delà du formalisme juridique qui l'institue ; semble être le pivot autour duquel se structure et se construit le politique, pilier autour duquel se redéfinit et se redynamise le phénomène politique dans les sociétés en transition démocratique. Le vote peut être saisi par l'analyste ; dans un contexte de changement socio-politique comme le site d'action politique où se déclinent les idéologies plurielles d'acteurs sociaux aux intérêts difficilement conciliables en quête d'une plus-value dans la hiérarchie de la société globale.

Ainsi, convient-il de souligner que le vote est tout de suite devenu pour les sociétés politiques contemporaines le thermomètre à l'aune duquel la communauté internationale classe ou décline, évalue ou dévalue les systèmes politiques, notamment dans les pays du tiers-monde. Du coup, le vote est une donnée capitale d'identification et de distinction des sociétés en négociation de démocratisation ou en espoir de libéralisation politique (Luc Sindjoun, 1999). Technologie politique de reconfiguration de la société, le vote apparaît en même temps comme mécanisme de renouvellement de la catégorie dirigeante dans un environnement social donné.

Appréhendé comme rituel du jeu politique, il est de plus en plus admis que le vote participe de l'imposition, de stabilisation et d'institutionnalisation des vertus démocratiques et son évocation (approbative ou autre) amène toujours à penser à son utilité sociale en tant qu'élément symbolique et axiologique de forclusion de la violence brute et de polissage des attitudes politiques des acteurs dans un espace politique jadis marqué par ce que Zambo Belinga appelle à juste titre la culture politique de « l'opprobre » (1998) caractéristique du temps monolithique qui se singularise par le rejet de la contradiction, de la confrontation, de la conflictualité, de la compétition et la propagation de l'idéologie de l'unanimité, de la docilité, de la conformité, de l'uniformité et de la stabilité du système en place. Ce texte examine la dynamique du phénomène de vote et ses manifestations latentes ou perceptibles dans une société en mutation politique. En outre nous nous proposons de scruter l'action de vote dans la structuration des modèles de conduite politique et ses répercussions sur la participation politique des groupes sociaux en territoire de réflexion politique. Le processus de démocratisation bouleverse aussi bien la nature des modes de sélection des gestionnaires sociaux que les logiques qui déterminent leur choix. Jadis, dans la mouvance d'uniformisation des espaces politiques le vote n'exprimait pas autre chose qu'une acrobatie institutionnelle, qu'une mise en scène « *dramaturgique* » (Balandier, 1992) visant à la stabilisation et à la re-légitimation des projets de domination des dirigeants ; aujourd'hui l'on assiste de plus en plus à la *revanche des sociétés* qui se saisissent des périodes électorales comme des opportunités de désaffection, de délégitimation, de désapprobation des régimes au service des *bourgeoisies compradore*s insoucieuses du développement des sociétés sous contrainte (Jean-Marc Ela, 1994). A cet égard l'on comprend mieux les stratégies de noyautage mises en place

par les acteurs politiques pour dévier , détourner et dévoyer les choix exprimés par les masses au moment où nous vivons la crise des légitimités idéologiquement construites durant des décennies par des « autocrates africains ». De fait la pratique du vote nous renseigne sur les trajectoires des mutations socio-politiques qui traversent un groupement social à un moment donné de l'histoire ou de son histoire.

1. Le vote saisi dans la longue durée de l'histoire politique du Cameroun

Depuis l'accession du Cameroun à l'indépendance le vote est une donnée structurante de l'espace politique. Dès lors le vote , méthode par excellence de sélection des acteurs et des dirigeants est inscrit dans les annales des institutions et des matériaux constitutionnels comme formule idéale de recyclage des élites au sommet des appareils étatiques. Seulement il est loisible d'opérer ici un *distinguo* plus ou moins relationnel quant à la nature et au mode d'élection depuis l'époque post-indépendantiste jusqu'à nos jours sans oublier les *scénarii* électoraux qui eurent lieu sous l'administration coloniale¹.

a) Les élections non-compétitives en temps monolithique au Cameroun

Le passage opéré par les pays africains au tournant de la décennie 90 a fortement affecté les modes d'action politique et court-circuité en creux les rapports pré-établis entre gouvernants et gouvernés. C'est que durant près de trois décennies ,les sociétés politiques africaines post-coloniales ont été gérées dans leur ensemble par des idéologies monolithiques et totalitaires caractéristiques des régimes nés des administrations coloniales, elles-mêmes identifiées et identifiables par la violence, la force et la puissance du commandement (Mbembe, 2000). Les systèmes politiques africains des indépendances héritèrent à quelques exceptions près de ces méthodes coloniales de gouvernance.

Les modes de direction des sociétés africaines se sont principalement adossés sur les structures d'embrigadement, d'émasculatation et de noyautage que sont entre les partis uniques (très vite devenus iniques), les syndicats officiels, les médias d'Etat qui véhiculèrent à l'époque les discours de consensus des timoniers autour de grands concepts de l'« unité nationale » ; de « développement national » n'ayant eu aucune traduction dans la pratique sociale. En dépit du pluralisme socioculturel et linguistique qui spécifie les sociétés traditionnelles africaines , les acteurs politiques formés à l'école coloniale optèrent presque sans discernement , pour le modèle des Etat-nations dans un contexte de conglomérat ethnique, linguistique et cosmogonique. La violence étatique parachevant le reste, des pans entiers des la société furent sevrés des possibilités d'action politique. De ce fait , la participation politique se ramène et se réduit plus vite , exclusivement et essentiellement à la soumission à l'ordre institué, à la subordination aux structures officielles, à l'inféodation aux appareils de sujétion. En cela ,les groupes sociaux n'agissaient aucunement pas, ils étaient sous l'emprise des acteurs dominants et surtout sous la férule des structures institutionnelles qu'ils incarnaient pour leur compte. Ce fut le règne de ce que Kamto considère avec justesse de « la pensée unanime » (1993).

Sur le plan des choix des gestionnaires de la cité ,ce fut une époque inhibitrice de la rationalité démocratique des citoyens. Déjà qu'il n'y avait pas à proprement parler des choix à faire sinon que des « élections figuratives », orchestrées par les dirigeants en vue de rationaliser leur domination, de se maintenir et de se reproduire au sein des instances de pouvoir.

Dans ce contexte que peut signifier le vote aux yeux du pauvre citoyen si ce n'est alors un non-sens, véritable jeu de cirque servant de légitimation et de recyclage des positions hégémoniques à une bourgeoisie au pouvoir et qui s'y maintient grâce à une administration patrimoniale et à une armée dévote acquise à sa cause. Les résultats rocambolesques et grotesques de ces « élections sans choix » renseignent aujourd'hui l'intelligence des sciences sociales sur ce que furent véritablement « les moments électoraux ». Les timoniers tropicaux ne s'offusquèrent plus d'engranger des scores faramineux de l'ordre de 99,99%, révélateur en plus de la logique de totalisation du politique qu'ils réussirent à instaurer après avoir écarté et/ou éliminé physiquement (et aussi bien idéologiquement) les potentiels adversaires, concurrents redoutables dans le jeu politique.

¹ Nous n'allons pas développer ici les moments électoraux en période coloniale au regard de la problématique et des objectifs que nous assignons à cette étude Le temps colonial étant par ailleurs marqué par ce que les historiens et les politologues évolutionnistes considèrent (non sans une dose de naïveté théorique) comme relevant de l'*immaturité* des acteurs locaux .

Le cas camerounais peut ici servir de cadre d'illustration. Dès son accession à la magistrature suprême, après avoir été une pièce maîtresse des rouages du jeu politique au niveau local et central, muni de tous les moyens que lui destinent l'Etat et sa position hiérarchique, Ahidjo développe et met sur pied des stratégies d'uniformisation et d'unification du marché politique et idéologique. L'acte premier fut de placer sous le boisseau tous les présumés et irréductibles adversaires dans un contexte marqué par la non-liquidation du contentieux colonial et les revendications nationalistes et indépendantistes (Abel Eyinga, 1984 ; Mbembe, 1985). Le processus de compression de l'espace politique culmine en 1966 lorsque dans une posture stratégique de monopolisation des ressources et des capitaux liés au champ politique, l'UNC d'Ahidjo réussit à fusionner avec les autres formations politiques (toute tendance confondue). Désormais, l'UNC devint du même coup et du fait de son extension idéologique par rapport aux autres partis le canal unique ; à tout le moins officiel d'action politique et le creuset par lequel les entrepreneurs politiques véhiculent, diffusent, propagent l'idéologie de construction nationale et de développement socio-économique du pays. De fait l'UNC, parti politique de premier plan régnant presque en maître absolu se confond avec l'espace étatique d'où le concept binôme de « parti-Etat » qui traduit parfaitement le ratissage idéologique opéré par l'UNC au sein de la société globale. En clair il est apparu illusoire de dissocier le parti et l'Etat ni de procéder à l'inverse.

Dès lors la socialisation s'apparente ici à un vaste mouvement de conditionnement et de bâillonnement idéologique, car les groupes sociaux ne disposent pas de marge de manœuvres, ne sont véritablement dotés du potentiel contestataire devant à contre-coup casser les mécanismes institutionnels qui donnent corps aux procédures électorales dans un environnement politiquement non concurrentiel et idéologiquement clôturé. Car comme le relève Mbembe « *Là où les élections non concurrentielles sont érigées en norme, la puissance n'est plus assujettie au droit* » (1985 :235). Du coup, le vote est dénué de toute signification sociétale et ne révèle plus les modes des comportements politiques des groupes sociaux. Il devient alors de plus en plus risqué de rendre compte des logiques de la culture politique dans ces contextes sociopolitiques où l'institutionnalisation des habitus politiques n'est en gros que le reflet des problématiques légitimes de domination politici-idéologique. La culture politique reste fondamentalement investie, définie par le périmètre politique des catégories dirigeantes et renvoie plus ou moins à la culture de sujétion.

En effet la culture du vote en tant qu'elle exprime la culture populaire des choix politiques demeure inopérante sinon presque inexistante en période postcoloniale. La socialisation politique dévoilant tout simplement l'effort déployé par les détenteurs du pouvoir afin d'arrimer la psychologie des sociétés colonisées à la mentalité du dominant indigène. Le contenu de cette socialisation de second² degré étant l'ensemble des corpus et des habitus à l'origine identifiés et codifiés par les politiques afin d'institutionnaliser et de rationaliser les projets sociaux qu'ils ambitionnent d'inscrire à l'ordre du jour de l'agenda politique sans que pour autant ; ceux-ci ne tiennent compte des demandes sociales d'en bas ou de la base.

b) Démocratisation et participation politique

Le vote, on le sait, est l'un des modes consacrés de participation politique (Braud, Philippe ; 1996, Chagnollaud, Dominique ; 2000). En dehors des modes d'élection il en existe bien d'autres qui formalisent d'une manière ou d'une autre l'action politique des individus ou des citoyens. La violence tout comme les émeutes populaires ou populistes traduisent à plus d'un titre les scénarios de mobilisation politique dans un contexte politique et à un moment donné de la transition historique. Au tournant de la décennie 90 l'Afrique semble avoir renoué avec les élections de facture pluraliste et concurrentielle. Le passage à la *démocratie électorale* dans la mouvance des craquements des dictatures tropicales induit *nolens volens* une rupture de sens dans l'ordonnement des choses instituées et invoque aussitôt un renouvellement du regard *épistémique* sur des entités sociales longtemps appréhendées à partir de la variable tendancielle des théories politiques évolutionnistes et structuro-fonctionnalistes de la décennie 60-70 (Huntington, 1960, Lipset, 1960, Easton 1976). La variable socioculturelle est plus que jamais inapte et incrédule à investiguer les bouleversements qui sont à l'œuvre au sein des sociétés en marche plus ou moins chaotique vers des lendemains qui chantent au plan politique et institutionnel.

² La socialisation politique entendue ici comme processus d'intégration, d'incorporation et d'assimilation des valeurs, des idéaux et des régimes de sens propres à un champ politique est un mouvement du second degré par rapport à la socialisation tout court amorcée au sein de la famille dès la prime enfance et qui prépare l'insertion de l'individu dans la société globale.

Yves Lagroye et cie (2002) distinguent deux modes de participation politique à savoir la participation passive et la participation active. Dans la perspective de leur grille de lecture ces auteurs considèrent que chaque modèle de participation serait le propre d'un type particulier de système politique. Sans pour autant nous inféoder à cette théorisation du fait politique de participation ; l'on peut toutefois admettre (sous caution de vérification d'hypothèses) que la participation passive serait la résultante de la culture de sujétion produite par le régime politique monolithique ou fermé pendant que le modèle de participation active est en vigueur dans les systèmes politiques démocratiques et pluralistes. De fait , cette dichotomisation de l'action politique opérée par les socio-politistes nous intéressent à plus d'un titre dans le cadre cette étude.

En effet l'ouverture démocratique dans les pays africains correspond sans trop d'exaltation théorique à l'avènement de la société ouverte à l'intérieur de laquelle la participation de type concurrentiel est institutionnellement et constitutionnellement codifiée, inscrite. Ceci est un pas de géant vers la culture démocratique pour des communautés longtemps gérées à partir des catégories politiques de musellement et de noyautage. L'amorce de la culture démocratique dans les sociétés périphériques s'est accompagnée dans la plupart des situations par l'acceptation de la culture de la contradiction et de la diversité dans un temps relativement court. Ceci exprime bien le vouloir des groupes sociaux à inventer de formules autres d'action et de participation politique. A tout le moins se sont-ils affranchis des structures institutionnelles et des appareils d'infantilisation pour exprimer leur opinion en matière de modes de gouvernance.

Dans cette perspective les logiques de participation politique s'inscrivent dans le registre des mouvements de contestation et de protestation (Lagarfe, 1996) de plus en plus activés par des groupes sociaux en quête de nouvelles configurations sociales et politiques. Aux premières heures de démocratisation, les mouvements d'action collective (Chazel, François ;1993) ont permis de découvrir le potentiel d'indocilité et d'indiscipline des sociétés jadis tenues en tutelle par des régimes policiers et répressifs. Au Cameroun, les premières élections de facture pluraliste organisées par le régime en place depuis 1982 ont ébranlé la légitimité des dirigeants et dévoilé la mollesse des institutions républicaines en dépit de leur caractère dictatorial et patrimonial. Au sortir des élections présidentielles ouvertes de 1992, le président sortant Paul Biya obtient un score de 39,976% contre 35,968% pour le candidat de l'opposition John Fru Ndi. Ces tendances des résultats électoraux marquant l'inscription institutionnelle du Cameroun dans le registre des régimes démocratiques renseignent davantage sur la crise des régimes monolithiques qui se sont spécifiés des décennies durant par la fabrication et la production des taux de résultats n'ayant aucune concordance avec les choix exprimés par les acteurs sociaux.

C'est que désormais les pouvoirs en rupture de *soubassement idéologique*³ doivent affronter les logiques de désaffection que tentent de mettre en œuvre les acteurs sociaux. Ici , l'irruption des masses (Ela, Jean-Marc ;1994) dans le champ politique dans un contexte de déséquilibres des rapports sociaux constitue une entorse aux projets de domination et de reproduction des positions ascendantes des acteurs politiques. Ainsi, très tôt la catégorie dirigeante s'entrepren à casser la dynamique de revendication sociopolitique et à récupérer la transition en marche en vue de la conformer à ses intérêts. Ce qui prévaut , c'est la révolution passive (Luc Sindjoun,1999) du fait de l'adaptation conservatrice et de la monopolisation du projet de changement politique par les acteurs dominants. C'est une modalité de déviation et de torsion du flux du changement.

Malgré les tentatives de dévoiement de la participation politique par les acteurs au pouvoir qui s'investissent *bon an mal an* à court-circuiter les mutations en cours, le contexte démocratique est une ressource d'action et de mobilisation pour les groupes sociaux qui opinent de mieux en mieux sur la gestion des affaires de la cité. Le temps de la transition politique s'accompagne tendanciellement de la *mobilisation multiseCTORielle* des forces sociales dans une dynamique de conjoncture critique (Dobry , Michel ;1992). Dans cette mouvance les élections ne se présentent plus comme des espaces à conditionnement idéologique et d'endoctrinement ; mais elles apparaissent de plus en plus comme des moments forts de l'accomplissement d'un acte citoyen et civique. Les élections concurrentielles et pluralistes institutionnalisées dans la perspective de libéralisation du champ politique reconfigurent les modes naturalisés, ancrés des comportements politiques des sociétés

³ Dans l'entrelac des mouvements démocratiques , il s'est largement observé que les idéologies totalitaires et totalisantes (développement national , construction nationale ,conscience nationale, Etat-nation ...) des régimes monolithiques africains se sont profondément essouffées et ne parvenaient plus comme par le passé à drainer les masses et à faire marcher des foules entières. La fragmentation ethnique ou ethniciste de l'espace politique et la diversification du champ idéologique illustrent parfaitement la crise des idéologies qui servent d'exutoire aux régimes monolithiques. Cf :Bourgi , Albert et Casteran , Le printemps de l'Afrique ,Hachette, Paris, 1991.

africaines. En cela, en dépit de la dynamique de monopolisation des procédures électorales par les groupes au pouvoir, les revendications sociales s'inscrivent et s'enracinent généralement dans des postures de rupture et de déconnexion. Toutes proportions gardées l'ère démocratique sonne le glas des élections sous tutelle et consacre le printemps des électeurs dans les pays africains au sud du Sahara.

2. Le vote en contexte de pluralisation du champ politique comme variable distinctive de polissage des attitudes politiques

Les élections qui ont cours depuis plus d'une décade dans les sociétés africaines s'inscrivent en gros dans la trajectoire de ce que le politologue américain Huntington appelle la « troisième vague » (1996) des mouvements de démocratisation. Ces élections sont d'une autre nature et participent de la codification démocratique et libérale des entités politiques longtemps gérées et conduites par des « élections sous tutelle » ; ceci dans un environnement politico-idéologique non compétitif, non concurrentiel.

L'institutionnalisation des élections à multiples choix en contexte de transition politique crée forcément des effets de croyance et de représentations aussi bien chez les professionnels politiques que chez les profanes (Hermet Guy, 1985). Cette tendance reconfigure les modes d'interaction et des relations d'alliance des acteurs qui investissent dans le champ politique. Désormais du fait de nouvelles configurations et de déséquilibres de tensions qui affectent en creux les valeurs fondatrices de l'ordre politique, ces acteurs doivent apprendre à intégrer, à incorporer et à assimiler la dure loi de la concurrence, de la compétition, de la contradiction, de la conflictualité et des luttes électorales. Ceci constitue déjà en soi une variable lourde de subversion dans la chronologie de la structuration de l'action politique dans les régions en rareté de la culture démocratique.

A scruter de près les premières élections qui fondèrent les régimes démocratiques dans les sociétés postcoloniales d'Afrique, il est loisible d'admettre que l'époque du vote sans confrontation ; sans contradiction est plus que jamais révolue ; bien plus les entrepreneurs politiques désarmés par la vague de bouleversements multisectoriels, apprennent à découvrir l'ingéniosité et la capacité des groupes sociaux à capitaliser les moments électoraux comme des ressources de damnation et de déjection des régimes en crise de légitimité démocratique. Ce fut aussi pour les acteurs politiques un moment de resocialisation politique en rapport aux bouleversements séquentiels qui sapaient de fond en comble les certitudes, les instituants idéologiques sur lesquels ils avaient bâti la force et la puissance de leurs pouvoirs.

Le vote en contexte compétitif institue la culture des transactions collusives ou cohésives entre les acteurs pluriels ; bien qu'appartenant à des sensibilités partisans en compétition ceux-ci suspendent momentanément (et aussi stratégiquement) leurs clivages pour faire valoir le *modus vivendi* quitte à ce que par la suite le parti dominant parvienne à trahir, à transgresser les clauses du contrat. Bien plus l'apprentissage des pratiques démocratiques subit toujours ici le poids et la pesanteur de l'environnement sociopolitique, affronte la topographie de la culture politique locale. Du coup, la culture démocratique ne peut émerger et s'enraciner de façon quasi automatique et mécanique. Autant le moment de démocratisation a ses partisans zélés qui en dynamisent le mouvement autant il rencontre sur son chemin des adversaires farouches déterminés à torpiller le processus enclenché.

Le vote est porteur et producteur de l'imaginaire social et impose aux acteurs des instituants normatifs et même cognitifs qu'ils sont censés mettre en valeur, de mobiliser lorsque le processus électoral se met en mouvement. L'institution électorale de la société⁴ c'est-à-dire la production ou la reproduction de la société par la pratique électorale est une donnée déterminante de la vie politique au Cameroun depuis l'avènement de la démocratie au tournant de la décennie 90. L'acte du vote suppose en effet un véritable apprentissage des pratiques et de leur signification. La citoyenneté est le produit d'une lente incorporation de savoir-faire et de croyances, par laquelle sont acquis des comportements présentés comme naturels. Le vote est le mode de pacification de l'action politique. En cela il permet un tant soit la suspension mieux l'évitement par les acteurs politiques le recours à la violence brute⁵. A travers la pratique des débats politiques qui

⁴ Dans son monumental ouvrage de sociologie historique, L'institution imaginaire de la société Castoriadis met en exergue le rôle et le poids des idées qui concourent à la légitimation des rapports sociaux établis. Ici les idées fonctionnent comme des instituants garants de l'ordre établi. Autant dire que la donne électorale irrigue la société d'une nouvelle conception et acception d'elle-même.

⁵ A inverser le regard sur les modes de comportements politiques en période électorale, l'on peut admettre sans inclinaison au narcissisme que les formes de violence qui s'expriment ne sont pas forcément les marques de rupture ou du

accompagnent ou qui rythment les périodes électorales l'on voit s'inscrire dans les mœurs des acteurs en compétition des habitudes qui n'avaient pas droit de cité en contexte des partis uniques. Les fractures sociales sont rarement transposées dans les fractures politiques. La quête de la légitimité passe désormais par la voix des élections concurrentielles sur fonds des luttes discursives et non plus nécessairement physiques. Comme le souligne fort à propos Philippe Braud (1997,150) « *La norme électorale impose de fait un mode de gestion symbolique des conflits [qui] se manifeste dans le codage en termes politiques des antagonismes qui traversent la société* ».

En cas de contestation des résultats des élections (ce qui est un fait constant depuis le retour du multipartisme) le recours à la violence ne semble plus toujours engager les acteurs et c'est ainsi que les instances juridictionnelles compétentes (la cour suprême ,la chambre administrative, l'ONEL⁶) sont de plus en plus sollicitées en vue de trancher les différends et litiges portant sur les élections controversées. Malgré la logique de monopolisation des instruments juridiques et des moyens institutionnels⁷ qui organisent les élections au Cameroun par le bloc au pouvoir, le moment démocratique fait sens à la pratique de la *civilité électorale* comme formule institutionnalisée et policée de participation politique. Aucune société ne peut aujourd'hui se passer du vote comme mécanisme de régulation et d'énonciation du politique. Les griefs exprimés par les acteurs politiques ont, dans la majorité des cas trait aux résultats des élections, et non aux élections elles-mêmes en tant que formule d'action et d'alternance politique. Pour les sociétés politiques d'Afrique la bataille est rendue ardue ce d'autant qu'elles ont été longtemps desservies des espaces institutionnels ouverts aux élections compétitives comme elles en font l'expérience depuis plus d'une décennie. Si sous les régimes monolithiques le vote n'exprimait autre chose qu'un acte de soumission, voter en situation de concurrence traduit un mode de participation politique active, motivé et donc forcément citoyen. Dans cette veine l'on peut s'adosser sur le propos de Quantin lorsqu'il écrit : « *La vague de transitions démocratiques du début des années en 1990 a marqué le retour du multipartisme et du principe des élections libres et honnêtes. Elle a replacé la question du vote au centre de la politique africaine.* » (www.polis.sciencespobordeaux.fr/quantin1.pdf). L'on pourrait objecter que les élections qui se déroulent aujourd'hui et ceci depuis les démocratisations en cascade n'ont pas provoqué l'émergence d'une société démocratique au même titre que dans les vieilles démocraties ni susciter la codification d'une culture citoyenne chez les groupes sociaux ployant toujours sous le joug des allégeances ethno-communautaires .Accorder crédit à une telle hypothèse sans prendre du recul ; c'est perdre de vue que les moments de démocratisation en cours d'effectuation sont tendanciellement courts que les périodes des autoritarismes qui identifiaient et marquèrent les régimes politiques africains pendant plusieurs décennies. Par ailleurs c'est simplifier l'épaisseur et la complexité des régimes des mutations sociopolitiques qui traversent les pays africains. Les séquences des dérapages n'occulent pas les fréquences des bonds en avant. Les sociétés africaines ne sont pas historiquement ni culturellement portées à opposer un refus catégorique à la démocratie de type électoral pour peu que les acteurs et les groupes sociaux en font le levier de régulation et d'énonciation du politique.

Conclusion

Dans la plupart des pays africains le processus de démocratisation a replacé au centre de la vie politique la question cruciale de vote comme élément identificatoire et classificatoire des régimes politiques. Ainsi, dans la mouvance de libéralisation plus ou moins chaotique du champ politique, les élections à multiples choix sont apparues comme les voix de sortie de *l'époque autoritaire*. Les élections qui se déroulent aujourd'hui en Afrique sont d'une autre nature et s'inscrivent en gros dans la perspective de civilisation et de polissage des habitus politiques dans des régions jadis caractérisées par le monopole des espaces et des sites d'action politique par la fraction au pouvoir. L'analyse de changement politique au Cameroun nous a permis de

refus des règles du jeu politique. Saisies comme des dérapages et des balbutiements dus à toute phase d'enfement, les violences qui structurent les élections au Cameroun renseignent davantage sur la dynamique d'apprentissage et d'adaptation au contexte démocratique qui habite aussi bien les profanes que les professionnels de la chose politique. La politologie africaniste tente depuis quelque temps de reproblématiser le questionnement sur le phénomène de mobilisation de la violence comme donnée banale relevant du registre de l'action politique. A ce sujet lire Quantin , Patrick ;1998, Onana , Janvier ;2000.

⁶ Observatoire National des Elections.

⁷ Dans ce cas où les gouvernants manipulent et monopolisent les outils juridiques du vote Alain Didier Olinga note « *...le droit électoral n'est qu'un instrument au service des dominants du jeu politique. Les retouches de la loi, y compris malgré l'hostilité d'une partie de la classe politique, hostilité manifestée sous la forme du boycott d'une élection...le droit, nécessairement politisé, devient en plus un droit d'avance intéressé, partiel.* » in « Politique et droit électoral au Cameroun :analyse juridique de la politique électorale », Polis/R.C.S.P./C.P.S.R Vol. 6,No2 , 1998

découvrir l'action du vote dans la codification et la configuration des habitus politiques et aussi dans la dynamique d'autonomisation, d'affranchissement des individus potentiels électeurs. De fait, l'on voit émerger à la lumière des pratiques électorales actuelles un régime de participation politique qui n'avait pas cours il y a quelque temps et qui participe de la construction de la citoyenneté et de l'Etat de droit.

Références bibliographiques

Balandier, Georges ; Pouvoir sur scène, Ed. Balland, Paris, 1992.

Braud, Philippe ; Sociologie politique, LGDJ, Paris, 1996

Science politique. Démocratie, Ed. Seuil, Paris, 1997.

Chagnollaud, Dominique ; La science politique. Eléments de sociologie politique, Dalloz, Paris, 2000.

Chazel, François, Action collective et mouvements sociaux, Puf, Paris, 1993.

Castoiadis, Cornélius ; L'institution imaginaire de la société, Ed. Seuil, Paris, 1975.

Dobry, Michel ; Sociologie des crises politiques, FNSP, Paris, 1992.

Easton, David ; Analyse du système politique, Ed. Armand Colin, Paris, 1974.

Ela, Jean-Marc, L'irruption des pauvres, L'Harmattan, Paris, 1994.

Eyinga, Abel, L'introduction à la politique camerounaise, L'Harmattan, Paris, 1984.

Mandat d'arrêt pour cause d'élections, démocratie au Cameroun (1970-1978), L'Harmattan, Paris, 1978.

Huntington, Samuel ; Troisième vague. Les démocratisations de la fin du xx^e siècle, Nouveaux Horizons, 1996.

Kamto, Maurice ; L'urgence de la pensée, Ed Mandara, Yaoundé, 1993.

Lagarfe, Olivier ; Les contestations démocratiques en Afrique, Karthala, Paris, 1996.

Lagroye, Yves et cie ; Sociologie politique, Presses de Sciences Po et Dalloz, Paris, 2002.

Lipset, S.M. ; L'homme et la politique, Paris, Tendances actuelles, 1960.

Mbembe, Achille ; De la postcolonie, Karthala, Paris, 2000.

Le problème national camerounais, L'Harmattan, Paris, 1985.

Les jeunes et l'ordre politique en Afrique noire, L'Harmattan, Paris, 1985.

Olinga, Alain Didier ; « *Politique et droit électoral au Cameroun : analyse juridique de la politique électorale* », in Polis/RCSP/CPSR, vol 6, no 2, 1998.

Onana, Janvier ; « *La déviance politique comme catégorie discursive de construction de la réalité politique en Afrique* » in Cahier africain des droits de l'Homme, No 9 mai 2003, pp :85-114

Otayek, René, « *Les élections en Afrique sont-elles un objet scientifique pertinent ?* », Politique africaine, no 69, pp : 3-11, 1998.

Quantin, Patrick « *Les élections en Afrique : entre rejet et institutionnalisation* » in ww.polis.sciencespo-bordeaux.fr/vol9ns/quantin1.pdf. « Pour une analyse comparative des élections africaines » Politique africaine, no 69, pp : 12-26, 1998.

Sindjoun, Luc ; « *Le paradigme de la compétition dans la vie politique :entre tradition de monopole politique, Etat parlementaire et Etat seigneurial* » in *La Révolution passive au Cameroun*, Codesria,Dakar,1999,pp :269-330

Zambo Belinga, Joseph-Marie, « *L'opprobre dans le discours politique au Cameroun. De l'époque coloniale jusqu'à nos jours* » in *Annales de la FALSH ? Universit2 de Ngaoundéré*,1998,Vol.III, pp :73-97